



MGI COUTIER

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des Actionnaires de la Société MGI COUTIER SA, réunie le 30 juin 2011, a approuvé les comptes consolidés et les comptes sociaux annuels ainsi que leurs annexes pour l'exercice clos le 31/12/2010.

Les résolutions proposées par le Directoire, publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 18 Mai 2011 N° 59 comprenant la nomination d'un nouveau membre au Conseil de Surveillance et l'autorisation à donner au Directoire afin de permettre l'achat d'actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité, ont été approuvées sans modifications par l'Assemblée.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 11 783 689,27 Euros de la manière suivante :

- d'une part, aux actionnaires à titre de dividendes, pour un montant de 1 337 052,00 Euros soit un dividende net par action de 0,50 Euro ; étant précisé qu'il n'y a pas eu d'acompte sur dividende de versé, soit un dividende net à verser par action de 0,50 Euro, qui sera mis en paiement au siège social le 7 Juillet 2011 ;
- d'autre part, en report à nouveau pour le solde soit un montant de 10 446 637,27 Euros.

Le rapport annuel 2010 est en ligne sur le site www.mgicoutier.fr et peut être obtenu sur demande adressée à MGI COUTIER SA – 975 Route des Burgondes à 01410 CHAMPFROMIER – France à l'attention de Monsieur Jean-Louis THOMASSET (fax 04.50.56.95.45).

Euronext Paris - Compartiment C - ISIN : FR0000053027 Reuters : MGIP.PA - Bloomberg : MGIC FP

ACTUS • Amalia NAVEIRA • Tél. : 04 72 18 04 90 • E-mail : anaveira@actus.fr